

ANNEXE 5 : EXTRAIT DE LA FICHE DE LECTURE DE L'ARRETE DU 2 FEVRIER 1998

1	Dispositions applicables au site	Echéan ce	Situation du site	C/NC	N° Thèm
2	CHAPITRE I				100, 104, 99; 106; 1 75, 126
3	Dispositions générales				106; 104; 99; 106; 1
9	réduction des quantités rejetées		Cf. COV	C	125, 126
10	les voies de circulation et aires de stationnement des véhicules sont aménagées (formes de pente, revêtement, etc.), et convenablement nettoyées ;			C	77 ;
20	Les canalisations de transport de fluides dangereux ou insalubres et de collecte d'effluents pollués ou susceptibles de l'être sont étanches et résistent à l'action physique et chimique des produits qu'elles sont susceptibles de contenir		canalisations de transport d' Isocyanates	C	81, 32;
21	Les canalisations font l'objet d'examens périodiques appropriés permettant de s'assurer de leur bon état		Canalisation non examinées	NC	81, 32;
25	schémas sont tenus à la disposition de l'inspection des installations classées ainsi que des services d'incendie et de secours.		Cf dossier de demande d'autorisation 2003	C	73, 76;
32	Les émissaires de rejet et leur périphérie font l'objet d'un soin particulier (plantations, engazonnement...).		Plantations sauvages (ronces, arbuste) Entoure le canal de rejet des effluents	C	151 ;
33	SECTION I				7, 87;
34	Rejets à l'atmosphère				7, 87;
35	Des appareils de détection adaptés, complétés de dispositifs, visibles de jour comme de nuit, indiquant la direction du vent, sont mis en place à proximité de l'installation classée autorisée susceptible d'émettre à l'atmosphère des substances dangereuses en cas de dysfonctionnement		Pas d'appareil de détection de la direction du vent	NC	7, 87;
36	SECTION II				100, 97, 98

1	faurecia	FICHE DE LECTURE : EXIGENCES LEGALES ET AUTRES EXIGENCES
2		Hygiène - Sécurité - Environnement
3		
4		
5	Analyse effectuée le : 14/04/04	Validation :
6	par : Jérôme Caron	
7		
8		
9	Intitulé du texte : Arrêté du 2 février 1998	
10	Relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	
11		

	A	B	C	D	E	F
1	Actions à mettre en œuvre	Resp.	Délai	Réf. PA	Vérification	
2					Responsable	Date
3						
4						
5						
6						
7						